



Délibération 2026.02.09

Délibération affichée
et exécutoire le :

Le 17 février 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : CHAUVEAU Valérie à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Excusé : PION Bruno.

Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

La structuration des effectifs de la ville de VATAN a évolué sur l'année 2025.

Pour donner suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) en date du 17.06.2025, il convient de supprimer le grade d'agent de maîtrise principal ainsi que le poste d'attaché principal.

N° de poste	Filière	Grade ou emploi	Catégorie	Suppression de grades	Observations
30	Technique	Agent de maîtrise principal	C	1	TC (temps complet)
2	Administratif	Attaché principal	A	1	TC
TOTAL				2	

De plus, pour donner suite à la campagne d'avancement de grade 2026, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en créant les grades suivants :

Grade ou emploi	Filière	N° de poste	Catégorie	Création de grades	Observations
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Technique	37/38	C	2	TC
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Administrative	36	C	1	TC
TOTAL				3	

Les évolutions du tableau ne correspondent pas à des créations de postes.

Le nouveau tableau des effectifs se présente ainsi :

Grade	Filière	N° du poste	Catégorie	Observations
Attaché (Non pourvu)	Administrative	26	A	17h30
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	3	B	35h00
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	35	B	35h00
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	Administrative	29	B	35h00
Rédacteur (Non pourvu)	Administrative	4	B	35h00
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	5	C	35h00
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	32	C	35h00
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	36	C	35h00
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	Administrative	6	C	35h00
Adjoint Administratif	Administrative	28	C	35h00
Adjoint Administratif (Non pourvu)	Administrative	24	C	17h30
Technicien	Technique	33	B	35h00
Agent de maîtrise	Technique	12	C	35h00
Agent de maîtrise	Technique	34	C	35h00
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Technique	31	C	35h00
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Technique	16	C	35h00
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Technique	23	C	35h00
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	Technique	37	C	35h00
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	Technique	38	C	35h00
Adjoint Technique	Technique	17	C	35h00
Adjoint Technique	Technique	19	C	35h00
Adjoint Technique	Technique	21	C	35h00
Adjoint Technique	Technique	25	C	35h00
Adjoint Technique	Technique	27	C	17h30

Sans discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le tableau des effectifs modifié et donne tout pouvoir au Maire ou son représentant pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
PERRICHON Didier.